

Zeitschrift: Heimatschutz = Patrimoine
Herausgeber: Schweizer Heimatschutz
Band: 69 (1974)
Heft: 1-fr

Artikel: Maisons locatives anciennes à Fribourg
Autor: Aubert, Gabriel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-174386>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Maisons locatives anciennes à Fribourg

La Société pour l'amélioration du logement populaire fut fondée sous forme de coopérative en 1922 à Fribourg, dans le dessein de mettre à disposition d'habitants à revenus modestes des appartements sains pour un prix raisonnable. Elle s'efforçait surtout, à l'époque, de lutter contre les taudis et les logements insalubres.

Depuis lors, la Société a acquis près d'une vingtaine d'immeubles dans les quartiers de l'Auge et de la Neuveville. Si ses objectifs actuels présentent, chacun pour soi, un très grand intérêt, il vaut cependant la peine de les considérer globalement, afin de saisir l'importance d'une entreprise qui les tient si étroitement liés.

La maison «Palme 2» n'est qu'un des nombreux objets dont la «Société pour l'amélioration du logement populaire» s'est occupée dans la ville de Fribourg, et cela non seulement pour préserver l'aspect historique des monuments anciens, mais pour y maintenir des habitations. L'exemple de «Palme 2» montre combien il est important d'intégrer dans la Vieille Ville des habitations d'un prix avantageux: les habitants de la maison n'ont pas voulu la quitter pendant la durée des travaux, de peur de perdre le logement où ils s'étaient enracinés. Les institutions de logement à but social ne devraient pas uniquement avoir en vue les loyers avantageux, mais prendre en considération aussi les besoins humains. C'est une belle tâche pour les pouvoirs publics que d'encourager dans cette perspective la création de logements de ce genre.





Rue des Forgerons 10, 12, 14, 16. Au centre, garnie de fresques, Forgerons 8. A l'extrême gauche, derrière la fontaine de la Fidélité, Forgerons 3. La restauration de ces immeubles locatifs a permis la sauvegarde d'un ensemble impressionnant dans le vieux Fribourg. Même quand les édifices ne sont pas d'une valeur intrinsèque exceptionnelle, l'ensemble harmonieux qu'ils forment mérite d'être maintenu. Il s'agit là d'un principe capital de la préservation des monuments et des sites, dont devraient se pénétrer les autorités de tous les cantons.

Il s'est agi, d'abord, de restaurer ces maisons, en préservant dans les rénovations intérieures et plus particulièrement dans la réfection des façades le caractère historique qui leur est propre. D'autre part, la Société a acquis plusieurs bâtiments proches les uns des autres, de manière à sauvegarder un ensemble autour de la fontaine de la Fidélité. Elle a en outre doté les immeubles des équipements techniques (appareils sanitaires, chauffage, électricité) correspondant aux exigences de confort modernes, de sorte que ces édifices anciens continuent d'être habités. Enfin, pour maintenir la population traditionnelle, elle veille à ce que les loyers

restent dans les limites des prix HLM. Veut-on une preuve de l'attachement des habitants à leurs logements? Pendant la rénovation des numéros 8 de la rue des Forgerons et 2 de la rue de la Palme, les locataires n'ont pas voulu quitter leurs appartements malgré les travaux (qui ont duré un an), tant ils craignaient de ne pouvoir revenir dans le quartier où ils avaient toujours vécu.

Pareils résultats ne sauraient naturellement être atteints sans le concours des autorités publiques, et en particulier de la commune de Fribourg, dont l'appui permet à la Société de survivre. La qualité d'HLM a rendu également possible l'obtention de subsides fédéraux.

Il y a quelques années, la Société achetait à un couple de Bernois l'immeuble numéro 3 de la rue des Forgerons. C'était devenu un taudis occupé par une population étrangère instable. La restauration, techniquement très périlleuse, fut commencée en 1971 et terminée en 1972. Elle coûta quelque 528 000 francs, soit 22 000 francs de moins que prévu dans le devis: aucune économie raisonnable n'avait été écartée. Maintenant, les appartements abritent quatre familles fribourgeoises, dont une de sept enfants. On imagine la difficulté de l'opération, du point de vue financier. Le montant des

loyers et celui des subventions HLM ne suffisent pas à couvrir les frais hypothécaires: en 1973 encore, la commune a bien voulu combler le déficit d'exploitation. C'est la seule possibilité de réussir un tel sauvetage, qui n'a rien d'une affaire commerciale. On doit presque considérer comme un miracle le succès de cette entreprise, qui parvient à réaliser d'un seul coup les quatre objectifs définis plus haut.

A la fin de 1973 fut achevée la réfection des maisons numéros 10 à 16 de la rue des Forgerons, qui dorénavant forment à l'intérieur un tout et qui comprennent douze appartements habités aujourd'hui surtout par des familles du quartier et par de jeunes couples, ainsi que quatre studios où logent des personnes âgées. 1974 verra peut-être le début de la rénovation des numéros 9 et 11 de la rue d'Or, si les moyens financiers le permettent. Il est projeté d'y conserver la distribution intérieure (ce qui permettrait d'aménager de grands appartements) et de mettre en valeur une petite cour.

Les restaurations présentées ici ne peuvent passer pour financièrement rentables au sens strict du mot. Mais comment ne pas se montrer impressionné par le dévouement et la foi des quelques personnes qui se consacrent à leur exécution et les mènent à bien?

Gabriel Aubert

Romainmôtier: La Maison du Prieur

La Maison du Prieur, à Romainmôtier, fut construite au XIII^e siècle comme palais d'apparat pour recevoir les hôtes illustres du monastère. Sous le régime bernois, l'édifice fut appelé château et devint le siège administratif des baillis. Il comprenait une salle de justice et des appartements. Aux étages, les magnifiques pièces de jadis furent transformées en greniers et en bûchers. Après le départ de Leurs Excellences, le bâtiment, vendu à des particuliers, abrita en outre des ateliers. Il y travaillait un tisserand, un charron. Dans toutes les façades furent percées de grandes fenêtres.

Le triste château a toujours été pratiquement inhabitable en raison de la taille surhumaine des salles, difficiles à chauffer. Les appartements du XIX^e, tombant en ruines, furent abandonnés.

Dans les années cinquante, la commune de Juriens acquit la maison avec son jardin pour exploiter la source qui y coule. N'ayant pas d'usage du bâtiment lui-même, Juriens le vendit, en 1960, à un couple de journalistes, qui entreprirent de remettre en état les appartements. Pendant le nettoyage des combles, ils découvrirent l'ancienne chapelle et,

